



PLAN LOCAL D'URBANISME

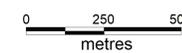
4.2.6 - Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Révision du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 9 décembre 2013
Révision du Plan Local d'Urbanisme arrêtée par délibération du Conseil Municipal du 29 juillet 2024
Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2025



Légende

- AC1 : Monuments historiques inscrits
- AS1 : Périmètres de protection des points de prélèvements d'eau
- I1 : Zone d'effet autour des canalisations de transport de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- Int1 : Servitude instituée au voisinage du cimetière



échelle : 1 / 8 000'

